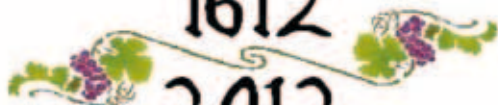


PUJAUT

1612

2012



PUJAUT : 30 Juin - 1^{er} Juillet





LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Voici maintenant 400 ans, au moment où notre région sortait à peine des troubles des guerres de religion, les habitants de notre village se mirent en tête d'assécher leur vieil étang, qui couvrait la moitié du territoire de la Commune. Ils voulaient disposer de nouvelles terres cultivables et conjurer les méfaits de la malaria qui décimait population et animaux.

Ayant obtenu bien tardivement l'accord de leur Roi Henri IV, ils dénichèrent avec difficulté un audacieux ingénieur lyonnais, Mr Claude de Montconis qui mit plusieurs années et toute sa fortune pour atteindre ce but. Et c'est en 1612 que l'étang fut mis complètement à sec.

Un groupe d'une cinquantaine de Pujaulains travaille depuis deux ans pour rendre hommage à nos ancêtres et faire connaître à tous les péripéties et conséquences de cette gigantesque entreprise. Placé sous l'égide de l'Association des Amis de l'Etang, créée pour l'occasion, il bénéficie de l'entier soutien de la Commune, notamment par sa commission des fêtes animée par Mr Frédéric VIDAL.

Mon souhait est ici de les en remercier vivement et surtout inviter tous les habitants du Pujaut d'aujourd'hui à la grande fête qui se prépare. Réservez dès maintenant ces deux jours d'entame de l'été pour mieux connaître et faire découvrir à tous vos proches et amis ce passé si riche qui a modelé notre paysage actuel.

« Il n'est de richesses que d'hommes »
Jean BODIN (1530-1596)

Votre Maire
Guy DAVID



LE VILLAGE DE PUJAUT

Notre village compte environ 4000 habitants.

D'une superficie de 2350 hectares, il se situe à une altitude moyenne de 80 mètres, soit 45 m au fond de l'étang, 80 m à l'église et 121 m à la Vierge, dont la colline offre une vue remarquable sur les environs.

Pujaut se laisse découvrir par celui qui veut bien prendre la peine de chercher. A l'écart des flux de circulation, mais bien visible par sa structure à flanc de colline, il ne se révèle pas au premier regard des visiteurs.

Pourtant, avancez-vous vers le cœur du village et vous trouverez bien agréable de vous y attarder. La grande place du Marché, lieu des échanges du passé : chanvre, garance, raisins de table et aujourd'hui lieu de réunion. Autre témoignage du passé toujours vivant, la boulangerie coopérative, exemple unique en France. Un peu plus haut, la fontaine vieille alimentée par une source qui vient de la colline.

Puis la maison des Consuls où étaient prises les décisions communautaires de nos anciens. Certaines marques sur les édifices rappellent que Pujaut était un village de pêcheurs. Le pied de la colline enserme les vestiges du vieux village situé au pied d'un ancien château.

Vous arriverez ensuite devant l'église, dédiée à St-Jacques et qui renferme une des plus vieilles cloches de notre pays. Juste en dessous, la fontaine des 4 tuyaux qui alimente un vieux lavoir.

A l'écart du village, le plus vieil édifice de la commune, la chapelle St-Vérédème, créée par les moines bénédictins en l'an 1000 et magnifiquement restaurée.

Les habitants du village, au XVIIème siècle, pourtant en nombre réduit (160) ont réussi une vaste entreprise : l'assèchement de leur étang, qui leur procura 1300 hectares de nouvelles terres cultivables, aujourd'hui consacrées à la vigne et aux arbres fruitiers. Cet espace accueillit en 1919 un aérodrome, bien connu des parachutistes et vélivoles, ainsi que plus récemment, en 1991, le Cellier des Chartreux, vitrine de nos viticulteurs.

Malgré la proximité d'Avignon et son agglomération, Pujaut a su garder son caractère rural, qui lui confère son cachet et son authenticité.

1612 - 2012

IL Y A 400 ANS, L'ETANG ETAIT ASSECHE

L'histoire que souhaitent célébrer les habitants de Pujaut en 2012 est celle qu'ont vécue les «manants» de la communauté de ce village, à la fin du XVIème siècle et au début du XVIIème. La pugnacité de ces paysans, unis pour y parvenir à ceux du Rochefort voisin, fut si intense qu'elle parvint à l'aboutissement d'un projet de grande envergure, envisagé depuis un demi-siècle, soit le complet assèchement de l'étang qui tapissait la moitié de la superficie de la Commune.

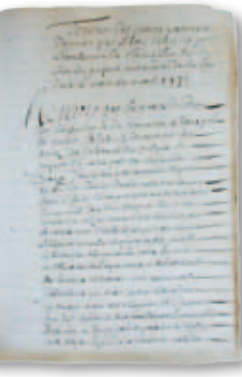
Les guerres de religion, qui prirent fin avec l'édit de Nantes (1598) venaient de troubler et dévaster tout le pays. Le village fut même détruit par un incendie le 25 Avril 1570 : alors que les Huguenots y avaient installé un petit détachement de l'armée de Coligny, ils en furent délogés par une troupe catholique et, avant de prendre la fuite, mirent le feu aux maisons du village. Dans les campagnes, la famine menaçait, au moins la disette. Cette période troublée prit fin sous le règne d'Henri IV, qui parvint à restaurer, voire étendre l'autorité royale, puis rétablir les finances grâce à son surintendant Sully.



La communauté de Pujaut était placée sous l'autorité du Roi, dont les représentants locaux étaient le Sénéchal de Beaucaire, qui déléguait ses pouvoirs au Viguier de Roquemaure et lui-même au Bayle de Pujaut. Elle était administrée par un conseil général qui se réunissait une fois l'an sur la place publique ou, en cas de mauvais temps, à l'intérieur de l'église. Un conseil «politique», chargé des affaires courantes, se réunissait quant à lui, plusieurs fois par an.

C'est dans ce contexte que les consuls et habitants de la communauté de Pujaut eurent l'idée d'assécher leur étang. Les terres cultivables, concentrées dans les espaces surélevés, étaient rares et ne permettaient pas de subvenir au besoin des habitants, accablés d'immenses dettes.

Après une première démarche auprès du Roi Charles IX en 1561 restée sans réponse, il fallut attendre le bon vouloir d'Henri IV qui donna son autorisation en 1591. Les lourdes dettes de la communauté obligèrent celle-ci à concevoir un montage de l'opération visant non à rémunérer l'entrepreneur chargé des travaux, mais à le dédommager sous forme des terres nouvelles récupérées dans l'étang.



*Lettres patentes d'Henry IV
1591 (1^{ère} page)
Contrat Consuls de Pujaut
Claude de Montconis*

Le premier projet, confié à Mr Hugues Pelletier, ingénieur à Salon, élève de Craponne (célèbre pour ses travaux de dérivation des eaux de la Durance) permit de fixer les droits et devoirs de tous les intervenants, en l'occurrence, le Roi, la Communauté de Pujaut, Mr Pelletier, les Pères Chartreux et François de Paberan, conseiller du Roi. Deux actes de 1586 et 1589 fixèrent juridiquement les obligations de chacun.

Mr Pelletier engagea donc les travaux dès la signature de la concession, soit même avant l'accord d'Henry IV. Mais rapidement englué dans des dettes considérables, il ne put les mener à leur terme, trouvant la mort en 1590. Son fils qui voulut poursuivre son œuvre, ne fut pas plus en réussite....

Ce n'est qu'en 1603, après avoir obtenu le consentement du comte de Suze, seigneur de Rochefort en 1599, que les consuls des deux communautés de Pujaut et Rochefort trouvèrent un ingénieur sérieux, ayant selon eux toutes les qualités requises au succès de cette gigantesque entreprise. Il s'agissait de

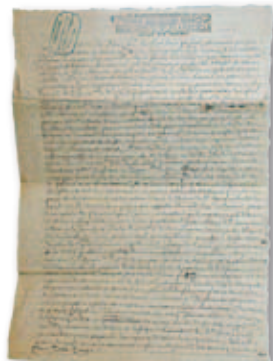
Mr Claude de Montconis, « conseiller du Roi, maistre ordinaire de son hôtel, président au bureau des trésoriers généraux de France en la généralité de Lyon ».

Les conventions de 1586 et 1589 furent actualisées le 10 Mai 1603 par deux nouveaux baux : le premier, « à dessécher » l'étang, devant Me Claude Rives, notaire royal de Pujaut, le second, « à écouler » l'étang, devant Me Claude Ruel, notaire royal de Roquemaure.

Claude de Montconis mit toutes ses forces dans l'entreprise et il parvint à terminer son travail, mais ce n'est qu' « en 1606 qu'une partie de l'étang de Rochefort, dite étang de l'Abbé, commença à être mise à sec et en 1607 et 1608, que la réussite du dessèchement fut complète pour Rochefort ; quant à l'étang de Pujaut, ce n'est qu'en 1610 et 1611 que l'entreprise fut couronnée de succès ». Les eaux étaient drainées par un réseau de fossés s'écoulant dans une grande roubine au fond de la cuvette de l'étang et ensuite étaient évacuées vers le Rhône par un tunnel d'environ 1500 m.

Peu de documents nous renseignent de façon précise sur les modalités de mise en œuvre des travaux. Cependant, il est impossible que ceux-ci aient pu être menés à leur terme sans faire appel à des compétences telles que l'hydraulique, pour l'évacuation pérenne des eaux, mais aussi de l'arpentage et du bornage car il fallut bien mesurer, orienter, aligner des fossés et délimiter les terres découvertes, et enfin du creusement de galeries souterraines sous le seuil de Four pour l'évacuation vers le Rhône des eaux emprisonnées dans la dépression.

Le partage des terres fut consacré par un acte public passé en l'étude de Maître Aubaret, notaire à Roquemaure le 9 décembre 1612. Un plan fut établi et annexé audit acte et les bornes délimitant les parties de chacun furent posées. Les intéressés eurent à se partager les terres découvertes : 1248



*Archives Communales - BB3
10 Mai 1603 (1^{ère} page)
Arch. Départementales - H.282*

salmées, soit environ 1000 hectares, ceci après prélèvement de 100 salmées pour le domaine royal et 100 salmées pour les Pères Chartreux.

D'autres difficultés surgirent dans les années qui suivirent. Les travaux réalisés par Mr de Montconis s'avèrent insuffisants : en effet, lors des pluies importantes, les terres et récoltes étaient emportées et les Chartreux se chargèrent du parfait assèchement par la création d'une nouvelle roubine et d'un second tunnel. Ceci leur permit d'édifier trois fermes, encore présentes aujourd'hui : St-Hugues, St-Bruno et St-Anthelme.

Ce nouvel espace de terres « volées » à la nature, où on récoltait principalement des céréales et où paissaient des troupeaux de moutons, resta en l'état pendant trois siècles. Ce n'est qu'au début du XXème siècle que fut décidée la création d'un camp d'aviation, utilisé principalement pendant la seconde guerre mondiale et aujourd'hui consacré au parachutisme, au vol à voile et à l'aéromodélisme. Sa vocation agricole fut préservée de même que l'entretien des ouvrages assuré par un syndicat regroupant les propriétaires dans l'étang.

Enfin à la fin du XXème siècle, furent décidées les créations de deux grandes infrastructures traversant du nord au sud la dépression : La RN 580 de Bagnols à Avignon en 1980 et la ligne TGV Sud Est en 1997. La nouvelle voie routière permet également d'offrir une vitrine aux viticulteurs de la région, par l'implantation de leur nouvelle cave coopérative : le Cellier des Chartreux.

La dépression de Pujaut, grand espace lacustre il y a encore 400 ans, est devenue, par l'intervention de ses habitants, un espace et un paysage structurés dont la communauté a pu tirer depuis le meilleur profit.

Conscients des efforts produits par leurs ancêtres pour parvenir à cette réussite, les villageois de Pujaut ont toujours tenu, à travers les siècles, à célébrer les différents centenaires de cette gigantesque entreprise. Ainsi, en 1712, furent organisées des réjouissances publiques, en particulier une grande messe en plein air regroupa plus de 3000 participants. En 1812, alors que tous les préparatifs avaient été effectués, la fête fut annulée car les malheurs de la campagne de Russie empêchèrent toute manifestation. En 1912, le 28 octobre, après un « tir de boîtes » donnant le départ de la fête, on vit les habitants des villages avoisinants venir aux sons de la bonne musique de Tavel, assister à une grande messe célébrée sous un grand arc de triomphe à la ferme St-Hugues (cliché de couverture), et voir passer une centaine de chars décorés et admirer le feu d'artifice qui clôtura la journée.

Ainsi, les Pujaulains d'aujourd'hui (devenus bien plus nombreux -4000- qu'en 1612, où ils étaient environ 150) ont décidé de rendre hommage au courage et à la volonté de leurs ancêtres par l'organisation d'une grande manifestation populaire, destinée à dévoiler au plus grand nombre ce passé peu connu et fixée aux samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2012.

Les occupants et utilisateurs de l'aérodrome ont souhaité se joindre à cette célébration pour fêter les 90 ans du site.



Septembre 2002

Le village a bien grandi, mais on a retrouvé l'étang

P R O G R

SAMEDI 30 JUIN 2012

10h30 :

Comédie Musicale jouée par les enfants sur la Place du Marché

11h15 :

Départ du Cortège agricole de la Place du Marché pour le Jardin public
Inauguration de la Stèle et commémoration du 400^{ème} anniversaire

12h00 :

Vin d'honneur offert à la population

12h30 :

Lâcher de ballons

Dans la journée :

Animations sur différents sites du village (voir détails)

18h00 :

CHORALE «Les Voix la» à la salle polyvalente

19h30 :

Démonstration de voltige

20h30 :

Repas traiteur (sur réservation) (jointe en annexe)

A partir de 22h00 :

Spectacle fresque historique de l'assèchement
Feu d'artifice - Grand bal populaire

Animations de rue, musicales, et culturelles jalonneront la fête :

Groupes folkloriques, stands d'exposants et de métiers anciens, démonstration et initiation au tir à l'arc, danses avec initiation, chants, jeux pour enfants, expositions, vidéo projection conférences, visites et dégustations au Cellier des Chartreux, ...

3 petits trains assureront en permanence et gratuitement la liaison entre le village et le camp d'aviation.

A M M E

DIMANCHE 1^{er} JUILLET 2012

9h00 :

Départ de la stèle en VTT pour la découverte de deux fermes « Saint Hugues » et « Saint Bruno »

10h30 :

Messe solennelle provençale en l'église St Jacques le Majeur avec fifres et tambourins

11h30 :

Défilé de vélos fleuris de l'église à l'aérodrome

12h00 :

Fête des 90 ans de l'Aérodrome autour de l'apéro « Voltige »
Animations aériennes (parachutes, planeurs, aéromodélisme)

12h30 :

Pique-nique géant et festif : Panier repas proposé à la vente ou pique-nique tiré du sac

16h00 :

Traversée de l'aérodrome par la « Demoiselle de PUJAUT »

17h00 :

Lâcher de ballons

18h00 :

Départ du cortège du jardin public à la Place du Marché

18h30 :

Comédie Musicale jouée par les enfants

19h30 :

Clôture des festivités et remise du « LIVRE D'OR » aux autorités

LES ANIMATIONS

Exposition « Au fil du temps »

Présentée par les Associations :

- Association Peinture
- Terre de Lumière

Salle Polyvalente : ouvert le samedi 30 de 10h à 19h et dimanche 1^{er} de 10 h à 18 h

Fresque Historique

Reconstitution des événements ayant conduit à l'assèchement :

- Une vingtaine de personnages
 - Intermèdes musicaux
 - Texte : Pierre VINCENT

Exposition photos : L'arbre à serpents

Une année d'observation et de situations, 20 photographies ayant comme thème central le figuier du terrain d'aviation.

Spécialement créée pour l'évènement du 400^e anniversaire de l'assèchement de l'étang, l'exposition sera visible pour tous autour de ce même arbre. Une performance puisqu'elle cessera avec la fin des festivités.

Un texte explicatif éclairera les visiteurs sur la symbolique et la raison pour laquelle je l'ai choisi.

Patrick ROUX

Les Archers de Pujaut

Vous proposent :

Démonstration et Initiation au tir à l'arc

Samedi : 10 h - 12 h

Dimanche : 14 h - 17 h

Les planeurs d'Avignon-Pujaut

Vous proposent :

- Exposition de planeurs
- Photos et films
- Vols d'initiation
- Voltige en musique
- Animations pour enfants
- Animations ornithologie
- Restauration - Buvette

Cellier des Chartreux

Visites et Dégustations :

Samedi 30 : 14h30 - 16h00 - 17h30

Dimanche 1^{er} : 10h30 - 15h00 - 16h30

Exposition de photos anciennes

Salle polyvalente : Collection
privée de photos anciennes
La vie du Village au XX^{ème} siècle

Aéro Modèle Club de Pujaut

Réplique de la « Demoiselle » de Santos Dumont
et traversée en vol de l'aérodrome.

Démonstration de Montgolfières radio-commandées

Vidéo-Projection en boucle

Formation de la dépression
de Pujaut

Histoire de l'assèchement
Conférences de Mr Philippe
CHARTIER sur la transhumance
et les édifices religieux

«Découverte des Deux Fermes» Ballade en VTT

Départ à 9h00 de la stèle pour suivre un parcours balisé d'une heure et demi qui vous emmènera à la découverte des fermes, de l'étang et de son histoire à travers ses différents lieux-dits.

Panneaux explicatifs sur l'histoire des fermes, placés dans la cours de chacune, parcours fléché, panneaux en bord de parcours pour expliquer l'origine du nom des lieux-dits traversés. Les panneaux seront installés le vendredi et laissés tous le week-end afin que les visiteurs qui souhaitent se balader à pied puissent profiter des explications.



Association et ludothèque associative

Anime les 400 ans de l'assèchement de l'étang de Pujaut en vous proposant :

- Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet.

de JOUER gratuitement à nos **GRANDS JEUX EN BOIS**

installés à travers le vieux village et sur le camp d'aviation

- Dimanche 1^{er} juillet à 11h30

DEFILÉ DES VÉLOS FLEURIS

Départ de l'église pour descendre jusqu'au camp d'aviation

Vous pouvez apporter vos vélos et vous joindre à nous,

et même participer à nos ateliers de fabrications de fleurs en crépon en mai et juin.

Toute l'équipe de kasajeux vous souhaite d'excellents moments ludiques ! kasajeux@gmail.com



Dans le cadre des festivités pour les 400 ans de l'assèchement de l'étang, la chorale de Pujaut vous invite au concert qu'elle donnera le **samedi 30 juin 2012** à la salle polyvalente de Pujaut de 18h à 19h.

Elle vous embarquera pour
«Une ballade au fil de l'eau».
Concert gratuit.



L'Association et son animatrice Martine proposent :

Le samedi 30 juin

De 14h30 à 15h45, Place de l'Eglise :

Danse d'aujourd'hui (Madison) et danse 16^{ème} siècle (Branle)

De 16h00 à 17h15, Place des Consuls :

Danse d'aujourd'hui (Chachacha) et danse 16^{ème} siècle (Branle du Pinagay)

De 17h30 à 18h30, Place du Ménage :

Danse d'aujourd'hui (Kuduro) et danse 16^{ème} siècle (Chapeloise)

Lamin'air - Paramoteurs

Initiation au gonflage - Séances photos
Démonstrations en vol



L'ETANG APRES L'ASSECHEMENT

A peine asséché, l'étang fut rapidement occupé par les propriétaires ayant recueilli le bénéfice des terres. Celles obtenues par Mr de Montconis furent partagées en 1624, puis vendues à ses créanciers, faisant des Pères Chartreux les principaux propriétaires de l'étang.

Ils y édifièrent 3 fermes : St Hugues (1616), St Bruno (1653) et St Anthelme (1681) où l'on trouvait : surtout des céréales, blé-froment, blé « sous le vent », orge et avoine, des troupeaux de moutons et brebis, des terres à fourrage et pacage, et de la vigne.

On y cultiva au XVIIIème siècle, dans les endroits humides, des parcelles de chanvre (canebière) que l'on tissait, après un long traitement, en même temps que la laine, au coin du feu en hiver. Après l'introduction en France de la garance par Jean ALTHEN, la plante fut abondamment cultivée dans l'étang, jusqu'à la découverte en 1869 des procédés chimiques de fabrication de la teinture.

La terre blanche vit également pousser en grand nombre les mûriers, dont les feuilles servaient de nourriture aux vers à soie, jusqu'à la première guerre mondiale où fut modernisée la production de la soie, puis importée la matière première des pays d'Asie.

Les céréales cultivées depuis l'assèchement furent à l'origine de la création de l'Union Agricole (toujours existante), exemple unique en France de coopérative ayant pour vocation la fabrication locale d'un bon pain, telles que l'ont voulue ses fondateurs en 1926.

Entre les deux guerres, Pujaut devint, grâce aux vignes de l'étang, un marché très important de raisins de table, en particulier les Chasselas dorés, et les anciens se souviennent des banastes bien rangées sur la place de la Poste, puis sur celle du marché dont les seuls témoins sont les deux bascules aujourd'hui au repos. La création du marché au cadran de Chateaufort en 1958 fit décliner cette production prospère, et l'on remplaça les Chasselas, Admirables ou Muscats de Hambourg par des arbres fruitiers, puis des raisins de cuve.

Comme nous voyons, l'étang et ses occupants ont subi les grandes transformations agricoles et industrielles des siècles précédents. Il est resté aujourd'hui une vaste et riche plaine agricole, protégée par une réglementation spécifique (ZNIEFF), compte tenu de sa richesse floristique et faunistique.

L'urbanisation galopante du XXème siècle l'a encore transformé, d'abord en 1919 par la création de l'aérodrome en son centre. Puis par la traversée de deux grands axes de circulation, la route Bagnols-Avignon (RN 580) en 1980 et le TGV en 1997. Enfin les viticulteurs locaux y ont édifié leur unité de production et vitrine en 1991, le Cellier des Chartreux.



L'AERODROME

Envisagé au départ comme terrain de secours de l'aérodrome d'Avignon, l'aérodrome de Pujaut a été ouvert par le Service de la Navigation aérienne en Septembre 1920. A cette époque, il n'avait qu'une surface de 30 ha.

Il resta ainsi jusqu'en 1937, date à laquelle, sous l'impulsion du Capitaine GEILLE, il fut décidé d'y établir un centre militaire d'instruction de parachutisme. En effet, Frédéric GEILLE, intéressé par les premiers essais pratiques d'utilisation du parachute comme moyen d'implanter une unité militaire, réalisés en Union soviétique en 1930, est envoyé par le Front Populaire à Moscou où il réalise un stage et une dizaine de sauts. A son retour, il monte de toutes pièces le Centre d'Instruction au Parachutisme (CIP) sur l'aérodrome d'Avignon-Pujaut, équipé de Potez 32.

Le Ministère de l'Air décide de porter la surface du site à 120 ha, en faisant appel à la procédure d'urgence permise par les décrets-lois du 30 Octobre 1935. Dès 1934 avait été perçue la possibilité de faire coexister les activités civiles et militaires. Mais la topographie du site (plaine ceinturée de hautes collines nuisant à la sécurité des atterrissages par mauvaise visibilité) emporta la décision de ne pas le retenir pour les liaisons postales. Et ainsi en 1938, fut décidée l'affectation de l'aérodrome aux besoins exclusifs de l'Armée de l'Air.

Il fut utilisé pendant la seconde guerre mondiale par les Allemands qui l'aménagèrent dès leur installation en « zone libre » en Novembre 1942. Après l'empierrement des pistes principales, ils en construisirent d'autres, destinées à cacher leurs appareils, notamment autour de St Bruno. Le camp était protégé par des batteries de DCA implantées au chemin des Terres du Roi, sur les collines de l'Aspre et le piton de St-Bruno, et aussi sur la colline du château. Près du bassin était placé un puissant projecteur, destiné à détecter les avions ennemis. L'entretien du camp était assuré par des troupeaux de brebis. Le camp servit essentiellement au départ d'escadres de bombardiers vers la Sicile.

Ayant traversé la guerre sans être dévasté ni bétonné, le terrain fut ouvert à la circulation aérienne publique par arrêté ministériel du 6 février 1947. Très peu utilisé, il fut consacré dans les années cinquante aux planeurs lancés à l'aide d'un treuil.

Actuellement, les activités sont regroupées autour du parachutisme, du vol à voile et de l'aéromodélisme. L'équipement technique est complété par une balise pour la navigation aérienne et une station météo.

Propriété de l'Etat depuis l'origine, premier terrain de parachutisme de France par sa taille et second par sa fréquentation, l'aérodrome est devenu récemment propriété de la Commune de Pujaut.



À la croisée de Languedoc & Provence...

DE BEAUX TERROIRS POUR DE BEAUX VINS

D'une superficie de 500 ha, exploité par 70 vignerons, le vignoble est réparti à la fois sur une aire de Vins de Pays et sur les appellations Côtes du Rhône, Côtes du Rhône Villages Laudun et Cru Lirac. Nos Côtes du Rhône sont élaborés à partir de raisins provenant de parcelles à galets roulés situées sur les collines dominant la plaine de Pujaut. Cette dernière est un ancien étang asséché, où sont produits nos "Vins de Pays du Gard". Depuis quelques années, l'apport de nouvelles variétés de vignes, permettent l'élaboration de vins de cépages tels que le Cabernet-Sauvignon, le Syrah et le Merlot en rouge ainsi que le Sauvignon, le Vioisier et le Chardonnay en blanc.



nous conjugurons tradition & innovation...

UNE CAVE DYNAMIQUE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Le Cellier des Chartreux n'a jamais cessé de se tourner vers l'avenir. Ainsi, dès 2001, un **CHAI DE VINIFICATION** avec une cuverie inox de 40000 hl est construit. Cette unité très fonctionnelle permet d'obtenir une maîtrise très pointue des vinifications; chaque cuve disposant de son propre circuit de refroidissement. Suivra la création d'un entrepôt de stockage des bouteilles et des Bag-In-Box et d'un chai de vieillissement à barriques, également thermo-régulés.

La cave n'a pas hésité à investir pour relever les défis des marchés de demain. Ainsi dès 1995, elle devient pionnière dans le domaine du Bag-In-Box[®], lui permettant quelques années après d'entrer comme membre du comité de pilotage de "PERFORMANCE BIB" qui vise, avec de multiples partenaires internationaux dont l'INRA, à optimiser et promouvoir ce mode de conditionnement.

Dès 2004, consciente de l'ampleur que prend ce marché, la Cave s'équipe d'une machine automatique pour le **CONDITIONNEMENT** en BIB munie d'un système de filtration **ADAPTÉ POUR L'EXPORT**.

Outre ses performances techniques, le Cellier des Chartreux ne serait rien sans le **PROFESSIONNALISME** de son personnel. Il apporte activement sa contribution à la qualité globale des prestations en faisant preuve de souplesse, de réactivité mais aussi grâce à une bonne communication interne et à une remise en question perpétuelle que s'impose la Cave.



...pour vous offrir le "meilleur" de nos terroirs !

DE LA VIGNE AU VERRE ! UN "SUIVI QUALITÉ" DE TOUS LES INSTANTS...

Comme il n'y a pas de bon vin sans de bons raisins, un travail de sélection, de **CONTRÔLE** des parcelles et de **MAÎTRISE DES RENDEMENTS** permet de faire évoluer continuellement la qualité de notre matière première. Ainsi, dès la fin août, les 70 viticulteurs apportent leur vendange sélectionnée par la Cave. Le produit de 500 hectares y est ainsi réceptionné et classé.

Grâce à un matériel et des techniques de pointe (**FLASH DÉTENTE** depuis 2004, 3 pressoirs pneumatiques), la vendange est vinifiée dans le respect de ses terroirs et de ses Appellations d'Origine.

C'est dans **L'ÉCHANGE** que viticulteurs, technicien vignoble, maître de chai et œnologue travaillent en toute complémentarité et contribuent à la réussite du Cellier. Tous sont animés par le **RESPECT DU TERROIR**, et la volonté d'élaborer des vins de **QUALITÉ**.

La production ne s'arrêtant pas à la réalisation des produits, le Cellier des Chartreux a mis en place une **TRAÇABILITÉ** de la parcelle à la bouteille qui permet de suivre le parcours de chaque produit au sein même de la Cave et jusque chez le client.

En effet, la Cave s'inscrit dans une démarche globale de certification **AGRICONFIANCE**[®] : un gage de qualité et de sécurité pour la clientèle. Pour cela, des moyens informatiques gèrent la majeure partie de la démarche (suivi vignoble, suivi en cave).

Aussi, dans un souci de protection de l'environnement, le Cellier a fait entrer les énergies renouvelables pour son fonctionnement : **"L'ÉNERGIE VERTE" D'EDF**.

De plus, toujours soucieux de véhiculer une image fidèle de la cave alliant tradition et modernité, le Cellier a ouvert son nouveau caveau en 2005. Accueillant, esthétique et convivial, il offre au client une large gamme de bouteilles et de Bag-In-Box dont le packaging a été modernisé. Une salle attenante à vocation culturelle a aussi été renouvelée à des fins événementielles sur la thématique du vin.



CELLIER DES CHARTREUX

SCA Cellier des Chartreux
RN 580 - 30131 Pujaut - France
Tél 33(0)4 90 26 39 40
Fax 33(0)4 90 26 46 83
cellier.des.chartreux@wanadoo.fr



